



iew

...

**TERRE
MÉCANIQUE:
DÉCONSTRUIRE
LES MYTHES DE
L'AGRICULTURE**

Julie Van Damme & Caroline Amrom

••• **TERRE MÉCANIQUE:
DÉCONSTRUIRE
LES MYTHES DE
L'AGRICULTURE**



JULIE VAN DAMME
& CAROLINE AMROM



Rédaction:
Julie Van Damme
Caroline Amrom

Coordination & relecture:
Alain Geerts

Mise en page & graphisme:
Chloé Vargoz

Editeur responsable:
Sylvie Meekers
98 rue Nanon - 5000 Namur

© Fédération Inter-Environnement Wallonie,
Décembre 2021

Avec le soutien
de la Fédération Wallonie-Bruxelles
et de la Wallonie



PRÉSENTATION	P.3
INTRODUCTION	P.6
1 - AUTONOMIE ALIMENTAIRE DU SYSTÈME WALLON DANS UN SYSTÈME GLOBAL	P.11
2 - AUTONOMIE DES MODÈLES POUR FAIRE FACE À LA CRISE CLIMATIQUE	P.19
3 - AUTONOMIE FINANCIÈRE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE	P.23
4 - AUTONOMIE DE L'AGRICULTEUR ET SA LIBERTÉ D'ACTION	P.31
5 - DES CONVERGENCES POUR UNE AUTONOMIE / SOUVERAINETÉ DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES	P.37
6 - LA PROMESSE DE LA PAC	P.41
EN PLUS...	P.43
BIBLIOGRAPHIE	P.49



... PRÉSENTATION

Inter-Environnement Wallonie, en collaboration avec l'équipe de recherche SYTRA¹, a tenu son Université Annuelle (UA)² en format adapté aux conditions de la crise sanitaire. La thématique de cette édition était les « Mythes de l'Agriculture belge ». L'occasion de se pencher sur des questions qui nous traversent parfois l'esprit, voire qui nous taraudent... et, sur des idées reçues qui ont la peau dure.

Nos céréales nous nourrissent-elles nous ou nos animaux d'élevage ? Mangeons-nous du pain 100% wallon ? Nourrir le monde, le plus beau métier du monde ? Quand agriculture ne rime plus avec nature... Le bio, c'est plus cher. Le local, c'est génial.

Pour explorer et discuter ces mythes, nous avons combiné différentes sources d'informations : une récolte de témoignages de citoyens lors d'un micro-trottoir³ sur le marché de Namur, des interviews d'agriculteurs (présentés ci-dessous) dont les extraits d'entretiens ont été utilisés lors de matinée de l'UA et la mobilisation de quatre experts aux regards et expériences diverses :

- ▶ L'agriculture en Wallonie sert-elle à nourrir les Wallons ?⁴ pour Philippe Baret (PhB⁵), professeur et doyen de la faculté des bioingénieurs de l'UCLouvain et directeur de recherche de SYTRA.
- ▶ Quel avenir pour l'agriculture familiale en Europe ?⁶ pour Marc Dufumier (MD), agronome et professeur honoraire à AgroParisTech.
- ▶ Les agriculteurs chez nous vivent-ils de la vente de leur production ?⁷ pour Olivier Mevel (OM), maître de conférence en science de gestion et consultant en stratégie d'entreprise agroalimentaire.



1 Unité de recherche Transition of food systems de l'UCLouvain

2 <https://www.iew.be/deconstruire-les-mythes-des-systemes-agri/>
<https://sytra.be/fr/>

3 <https://www.youtube.com/watch?v=Nto-QpZSTEk&t=8s>

4 <https://www.youtube.com/watch?v=Rt-d13poe9CQ&t=308s>

5 Les initiales des intervenants seront utilisées dans la suite du document lors de citations de verbatim avec la distinction entre « expert » et « agriculteur.trice »

6 <https://www.youtube.com/watch?v=hxr-fNA-mQzQ&t=2189s>

7 https://www.youtube.com/watch?v=A3_laoDjkg&t=1254s

► L'agriculture conventionnelle peut-elle relever les défis du climat et de la biodiversité?⁸ pour Konrad Schreiber (KS), agronome des sols vivants à la Vache Heureuse.

Pour représenter ceux qui ont les mains dans le cambouis et vivent dans la réalité de la production et de la commercialisation de notre nourriture, deux intervenants ont été choisis :

– Caroline Devillers (CD), ferme du Plein Air (grandes cultures), à Hologne

– Marc-André Henin (MAH), ferme d'Esclaye (production laitière), à Pondrôme

La matinée d'échanges de l'UA a permis de réunir les quatre même experts-invités pour débattre en plateau⁹ en réaction aux vidéos des agriculteurs et aux questions des 150 participants connectés via la plateforme de discussion de l'évènement.

Les riches échanges et les questions pertinentes qui ont été soulevées nous ont poussés à rédiger, dans la foulée, le présent dossier.

« Toutes les batailles, celle de l'eau, du climat, de la biodiversité peuvent être gérées par les agriculteurs, par contre il faut expliquer aux consommateurs à quel point ces batailles doivent être partagées pour être gagnées.

Faire preuve de pédagogie sur ces thèmes est indispensable.

J'ai toujours peur que nos débats de spécialistes restent abscons et non expliqués aux consommateurs citoyens.

Le maillon final de la consommation reste très peu informé. Quand on fait nos enquêtes auprès des consommateurs, il faut utiliser des termes très simplifiés alors que les débats tenus sont souvent très techniques.

Cette césure entre la non-compréhension du consommateur aujourd'hui et de l'autre côté, l'extrême spécialisation des débats, pose problème. »

Ces quelques réflexions d'Olivier Mevel, expert en chaînes de valeur, appuient, si besoin était, notre volonté de diffuser plus largement, grâce à la présente étude, ce qui s'est partagé lors de cette journée.



⁸ <https://www.youtube.com/watch?v=O2xvr-mdOck0&t=1479s>

⁹ Retransmis en direct pour permettre des interactions avec les spectateurs et participants

Si, dans les pages qui suivent, nous nous efforçons de rendre compte du contenu de l'Université en nous tenant au plus près de ce qui y a été dit et débattu, nous nous permettons également d'agrémenter ce contenu au moyen d'éclairages complémentaires issus des travaux menés par IEW et SYTRA.

... INTRODUCTION

Au travers de l'analyse de l'ensemble du matériel accumulé autour de l'évènement (vidéos préparatoires, interventions en plateau et questions posées par les participants) qui questionne les mythes de l'agriculture belge - utilisés comme accroches et axes structurants de l'UA -, on constate que la *mécanique*¹⁰ tourne autour d'une préoccupation centrale :

«Quelle agriculture voulons-nous pour nourrir la Wallonie?»

Cette préoccupation se déclinant en une multitude de questions : *«Avec quels mécanismes techniques et sociaux de production ? Quels mécanismes de fixation des prix de nos aliments ? Quels mécanismes de distribution de valeur ajoutée dans les chaînes alimentaires, et finalement, quels mécanismes pour garantir un respect de l'environnement?»*.

Pour IEW, la transition des systèmes agricoles actuels - et plus généralement la transition du système alimentaire - vers des modèles vertueux pour la bonne santé à tous les niveaux des producteurs, des consommateurs et de l'environnement, doit être soutenue (cf. schéma page suivante).

Pour Sytra, il est plus généralement question des chemins de transition, envisageant et soulignant qu'il s'agira de mettre en place et accompagner une variété d'initiatives et trajectoires pour atteindre des objectifs de transition étant donné une situation actuelle diverse et distincte selon le critère d'analyse.

Cette transition - exigeante en temps, en apprentissage, en changements de pratiques et parfois de vision- passe, à l'analyse des propos tenus durant l'UA, par un élément fondamental : l'acquisition ou la réappropriation d'autonomie par les acteurs de la chaîne alimentaire et en particulier par les agriculteurs. Une autonomie qui prend plusieurs sens en fonction de l'échelle d'analyse choisie (système, modèle, ferme et agriculteur).

Le présent dossier s'articule autour de différents concepts d'autonomie, leurs enjeux et leur actuelle mise à mal. Il vise notamment à rendre compte des échanges tenus sur le plateau et des visions des agriculteurs sur chacun des points. Il se décline en 6 larges chapitres : les quatre premiers correspondent aux questions centrales et les deux derniers concluent et ouvrent la porte au débat européen.

Plus précisément : les quatre questions centrales sont abordées en partant de l'échelle la plus large du système agricole wallon pour progresser vers une plus petite échelle : celle du producteur individuel sur sa ferme, la cinquième partie identifie les points communs entre les parties précédentes et une sixième et dernière partie établit un lien entre le contenu du dossier et les débats en cours sur la politique agricole commune.

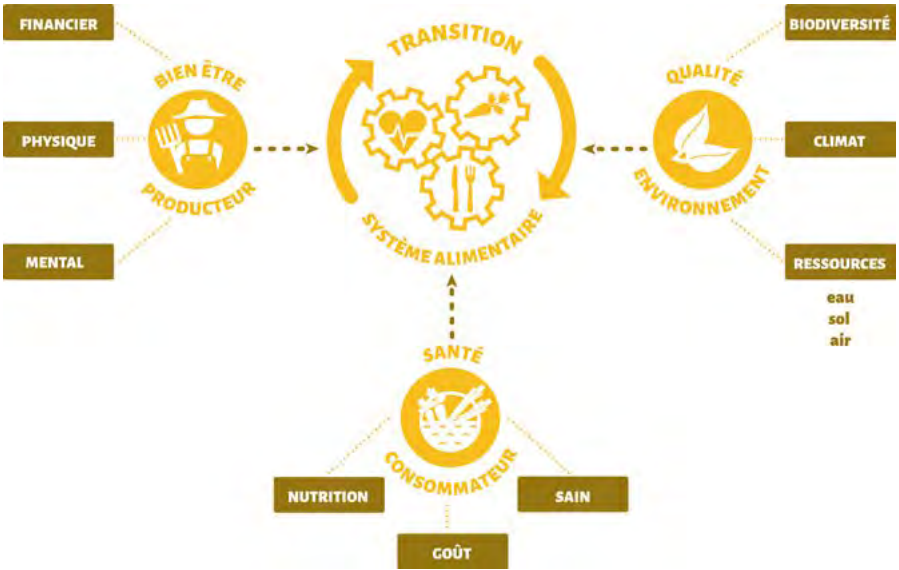


FIGURE 0: Illustration du modèle de "bonne santé" à tous les niveaux du système alimentaire

● ● ● ● ● ● ● ●

10 Le titre de l'Université Annuelle était: Terre Mécanique.

Plus précisément encore :

1 - AUTONOMIE ALIMENTAIRE DU SYSTÈME WALLON DANS UN SYSTÈME GLOBAL

Cette partie englobe les éléments de réflexions et de réponses à la question : « L'agriculture wallonne nourrit-elle les wallons ? ». Ce chapitre permet de prendre un pas de recul face au constat d'une réponse négative à cette question. Si cette situation s'explique et se justifie historiquement et économiquement pour certains, elle mène à des situations complexes et à des dépendances qu'il est bon de remettre en question et en perspective pour la durabilité du secteur.

2 - AUTONOMIE DES MODÈLES AGRICOLES POUR FAIRE FACE À LA CRISE CLIMATIQUE

La deuxième partie se nourrit des échanges tenus suite à la question « L'agriculture conventionnelle peut-elle relever les défis du climat et de la biodiversité ? ». Elle permet de revenir sur l'importance et la lourdeur de ces changements sur les systèmes vivants en général et agricoles en particulier. Elle aborde le thème plus large de la vision et de l'avenir de l'agriculture wallonne en appelant à une composition de différents modèles vers un objectif commun plutôt qu'une spécialisation ou binarisation de l'un ou l'autre mode de production.

3 - AUTONOMIE FINANCIÈRE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

La troisième partie reprend les éléments de réflexions et d'échanges tenus en réponse à la question : « Les agriculteurs chez nous vivent-ils de la vente de leur production ? ». Elle permet d'aborder les (dys)fonctionnements des systèmes alimentaires que nous connaissons et met en exergue que le métier d'agriculteur aujourd'hui est un métier dont les revenus ne sont plus liés à la production, provoquant des situations insatisfaisantes et de dépendance pour les agriculteurs.

4 - AUTONOMIE DE L'AGRICULTEUR ET SA LIBERTÉ D'ACTION

La quatrième partie réunit les propos tenus autour de la question « Quel avenir pour l'agriculture familiale en Europe ? ». Sans parvenir à y répondre tout à fait, les éléments d'échanges permettent de mettre en évidence l'importance d'une autonomie de décision au niveau de la ferme pour pouvoir envisager des

changements de modèles ou s'engager dans des chemins de transition. Or cette autonomie, autrement dit *liberté de décision*, est souvent mise en difficulté par les situations financière et organisationnelle fragiles dans lesquelles se trouve l'agriculteur individuel au sein de sa ferme mais également vis-à-vis du modèle wallon et finalement du système global.

5 - DES CONVERGENCES POUR UNE AUTONOMIE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Cette cinquième partie propose quelques éléments globaux de réflexions et pistes d'actions. Il ne s'agit pas d'une conclusion en tant que telle mais d'un appel à une poursuite du débat.

6 - LA PROMESSE DE LA PAC – LA PAC PERMET-ELLE AUX AGRICULTEURS DE VIVRE DE LEUR MÉTIER ?

En complément au compte-rendu de l'UA, IEW propose un focus sur les enjeux et questions que soulève la nouvelle PAC par rapport à ces questions d'autonomie d'une part et à l'avenir de l'agriculture wallonne d'autre part. Cette dernière partie représente le positionnement d'IEW mais non de l'ensemble des intervenants. Cependant tout au long de l'UA, la promesse de la PAC, face aux différents défis identifiés, a été questionnée.

1

... AUTONOMIE ALIMENTAIRE DU SYSTÈME WALLON DANS UN SYSTÈME GLOBAL

*L'autonomie alimentaire de la Wallonie
est un mythe – l'agriculture wallonne
ne nourrit pas les wallons.*

Constats

En Wallonie, nous disposons d'un potentiel agricole nous permettant théoriquement d'assurer une souveraineté alimentaire à la Wallonie et à Bruxelles.

«*Oui, en termes de superficie, la superficie agricole aujourd'hui permettrait de nourrir la Wallonie et même de nourrir Bruxelles et même peut-être une partie de la Flandre*» (PhB, UA).

C'est-à-dire qu'en termes de surfaces agricoles utilisées, de rendements des productions, et donc de volumes disponibles à la consommation, il serait théoriquement possible d'atteindre une autonomie alimentaire sur certains produits (Riera, A. et al., 2020). Étant donné les surfaces disponibles, cette souveraineté pourrait même être assurée si l'ensemble des terres agricoles wallonnes passait en agriculture biologique¹¹ et souffraient alors d'une certaine diminution de rendement (Muller, A. et al, 2017; pour ne prendre qu'une étude parmi de nombreuses autres).

Cependant à l'étude des circuits agricoles et alimentaires développés dans notre pays, il semble bien que l'objectif d'autonomie ne représente pas, aujourd'hui, l'horizon recherché par les acteurs du système agricole. Cette situation s'explique et se justifie notamment par un développement économique volontairement intégré aux systèmes alimentaires européen et global. En Wallonie, les choix d'usage des ressources et outils de production ainsi que des matières premières ont entraîné le développement de certains modèles agricoles en réponse et en parallèle de l'émergence de chaînes de transformation et de distribution plus longues. Malgré cette historique, il reste pertinent de mettre en regard les possibilités, besoins, choix passés et possibles choix futurs.

Un exemple : il faudrait une surface d'environ 60.000 ha en céréales (Antier, C., 2018) pour nourrir les wallons et les habitants de la RBC, alors que nous disposons de 180.000 ha en Wallonie cultivés en céréales dont 120.000 ha de blé en 2020 (Stabel, 2020). Le potentiel agricole est donc existant et largement suffisant. Cependant, seul 9% de cette production sont valorisés sous forme de farine alimentaire pour la consommation humaine, le reste étant valorisé en alimentation pour bétail et bio-éthanol. Les wallons consomment donc principalement de la farine provenant de France ou d'Allemagne malgré une pro-



¹¹ <https://www.youtube.com/watch?v=PRai2LqunWw&t=81s>

duction locale réduite mais existante¹². La volonté actuelle d'une augmentation du pourcentage consacré à l'alimentation humaine se heurte à certains choix et spécialisation variétales, l'absence d'acteurs, d'outils et circuits nationaux de transformation et distribution. Pour la confection de biscuits et de pâtes par exemple, il faut des variétés particulières de froment (blé d'hiver) pour les premiers et de blé dur pour les secondes dont la sélection variétale est à refaire pour les premiers et faire pour les secondes sur le territoire wallon.

À l'opposé du cas de production déficitaire de céréales panifiables connues en Belgique, on trouve des secteurs d'activité excédentaires. Par exemple, une étude menée par Sytra pour les productions agricoles présentes en Wallonie met en évidence que les productions de pomme de terre, de viande bovine et de lait dépassent les volumes effectivement consommés. Une grande partie de ces volumes étant en fait dédiée à des filières d'export.

Pourtant à la question « Est-ce que ce que nous produisons sur nos terres sert à nous nourrir ? », la réponse est négative. Il n'est pas exact par exemple, de déduire sur base de la Figure 1 que nous consommons 100% de viande bovine wallonne et que nous exportons les 58% de production excédentaire. La circulation (exportations et importations) des denrées alimentaires sur le marché européen et mondial redistribue les pourcentages. Un exemple probant de ce système est la situation rencontrée par le secteur des pommes de terre bio dans le courant du printemps 2021 : malgré une demande bien présente des consommateurs (cf. encadré consacré à l'agriculture biologique), 1300 tonnes de pommes de terre restaient sur les bras des producteurs bio¹³. Des consommateurs s'étonnaient d'ailleurs de trouver des pommes de terre bio d'Israël ou d'Égypte dans les rayons des grandes surfaces alors qu'ils entendaient l'appel des producteurs wallons¹⁴ à se fournir directement chez eux pour éviter le gaspillage de leur production et la perte économique concomitante. Cette situation paradoxale s'expliquait par des changements de contrats à d'autres maillons de la chaîne : le principal emballer belge fournisseur de la plupart des grandes surfaces avait changé ses contrats pour acheter prioritairement des primeurs venues d'ailleurs, laissant les producteurs belges avec leurs stocks.



¹² L'origine des farines consommées peut parfois être plus lointaine selon les conditions de production des différents pays. L'Ukraine, l'Australie, l'Argentine, les États-Unis et le Canada sont également d'importants exportateurs de blé d'hiver.

¹³ <https://filagri.be/actualites/operation-commerciale-1-300-tonnes-de-pommes-de-terre-bio/>

¹⁴ <https://filagri.be/actualites/operation-commerciale-1-300-tonnes-de-pommes-de-terre-bio/>

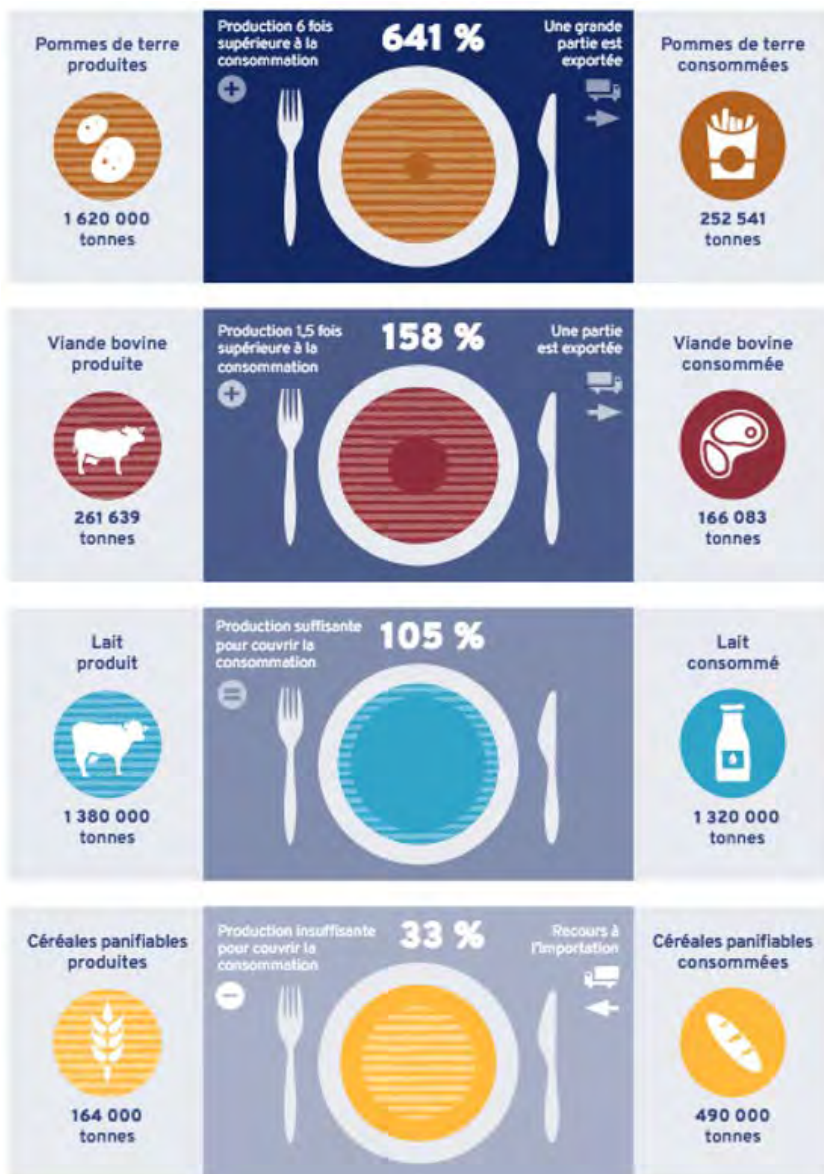


FIGURE 1 : Illustration des niveaux de production, consommation et export de certains produits

SOURCE : Quelles agricultures en 2050 ?, 2020, Sytra.
Disponible en ligne

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (AB)

« La production biologique est un système global de gestion agricole et de production alimentaire qui allie les meilleures pratiques environnementales, un haut degré de biodiversité, la préservation des ressources naturelles, l'application de normes élevées en matière de bien-être animal et une méthode de production respectant la préférence de certains consommateurs à l'égard de produits obtenus grâce à des substances et à des procédés naturels. » (Règlement CE834/2007)

L'agriculture biologique est la seule forme d'agriculture à faire l'objet d'un cahier des charges défini au niveau européen et soumis à un contrôle extérieur indépendant garant de la fiabilité du label.

En Wallonie en 2020, 11,7% des surfaces agricoles étaient converties à l'agriculture biologique. Dans sa Déclaration de Politique Régionale, la Wallonie ambitionne d'atteindre 30% de superficie des terres wallonnes sous contrôle AB. La feuille verte aux contours dessinés par les étoiles de l'Europe apposées sur les produits signifie que ceux-ci respectent le cahier des charges dont la non-utilisation de produits chimiques de synthèse.

Un important soutien politique est amené au secteur de la production, il est important de parvenir à stimuler la demande en conséquence.

La demande des consommateurs pour les produits bio progresse de manière ininterrompue depuis 10 ans ; encore une augmentation de 13% des dépenses des ménages belges pour ces produits entre 2019 et 2020 (Beaudelot et al., 2021). Avec les fruits, les pommes de terres sont les produits qui enregistrent la plus grande progression de part de marché en 5 ans : plus 84% entre 2015 et 2020 (Id.).

— Pour les agriculteurs

Pour les agriculteurs et les éleveurs, cette réalité provoque des frustrations et différentes réponses. Certains ont développé leurs activités de manière adaptée aux tendances à la spécialisation, en augmentant les volumes, en respectant les cahiers de charge permettant des revenus relativement stables ou garantis via la vente aux négociants, d'autres, sont de plus en plus curieux des voies alternatives de valorisation de leurs produits et tentent de s'inscrire dans d'autres dynamiques et circuits (mieux maîtrisés). On identifie notamment au cours du séminaire différents choix :

- Une transition de la production en adoptant le cahier de charge bio afin d'intégrer les circuits de vente des produits bio
- Le développement de la vente à la ferme quand les ressources et le site le permettent
- La vente en circuit court ou via des circuits au sein desquels la traçabilité et la transparence de la chaîne sont recherchées
- Ou encore la combinaison de différents modes de production : vente à l'export et vente de frais, etc.

L'investissement dans ces modes de commercialisation demande cependant des investissements en temps et compétences supplémentaires pour le producteur.

On peut donc conclure, en réponse à cette première question-mythe, qu'**actuellement, les produits de l'agriculture wallonne ne nourrissent pas les wallons** ou plus précisément les circuits alimentaires nationaux ne permettent pas que les produits de l'agriculture wallonne nourrissent les wallons. Les circuits de vente directe n'étant pas accessibles à tout le monde, spécialement aux populations urbaines.

Réflexions prospectives

La question d'approvisionnement et de souveraineté alimentaire sur nos territoires est une question relativement récente qui en soulève bien d'autres et permet de poser une question plus large encore : quels modèles de production et d'alimentation voulons-nous ?

Pour comprendre pourquoi l'agriculture ne nourrit pas les wallons, il est important d'analyser les différents maillons de la chaîne : production, transformation, distribution et consommation. Et pour que l'agriculture wallonne nourrisse les wallons, il est crucial de vérifier que les réseaux de transformation et de distribution existants permettent aux producteurs de valoriser leurs produits sur leurs territoires ou dans leur pays, en garantissant une rémunération digne, à défaut de quoi les producteurs devront trouver des alternatives de valorisation. Il est donc essentiel d'être attentif à la remise en état de filières et à la valorisation de savoir-faire dans nos territoires.

— Point de vue des agriculteurs

Une étape-clé pour progresser vers le développement d'une agriculture wallonne durable et nourricière de qualité serait pour les différents acteurs du secteur agro-alimentaire de s'entendre sur certains paramètres et objectifs non négociables afin de progresser collectivement sur un cahier de charges partagé et intégré par tous les acteurs des différents maillons de la chaîne.

« Il faudrait donc une éthique à la production et une éthique à la transformation et à la distribution, ça je pense que c'est l'avenir. » Marc-André Héning

« Notre avenir c'est de produire des produits de niche, d'une qualité différente et très différenciée. En tant que producteurs, on a une belle carte à jouer pour offrir quelque chose que l'industrie ne saura jamais faire. » Marc-André Héning

En savoir plus

Degré d'autonomie alimentaire des différentes régions

« Notre SAU est suffisante en Wallonie et Bxl. Qu'en est-il côté flamand ? »

D'après une étude Sytra menée sur l'Approvisionnement de Bruxelles (Riera, A., 2020), il est possible de donner quelques éléments de réponse à cette question. Cette étude visait à vérifier les capacités d'auto-alimentation de la Région Bruxelles-Capitale (RBC), de la Wallonie et la RBC et finalement de la Flandres et la RBC en établissant la situation pour certains produits : les fruits et légumes, pommes de terre, œufs et produits laitiers.

Résultats de l'étude

En comparant les productions nettes (offre volumique nette) de chaque produit sur chaque territoire à la demande volumique de la population, il est possible de calculer le degré d'autonomie alimentaire (DAA) de chacune des régions (Flandres, Wallonie et RBC).

Globalement, la Flandre (DAA5 de 224% ; voir Figure 2, graphique c) présente des degrés d'autonomie alimentaire plus élevés que la Wallonie (DAA5 de 206% ; Figure 2, graphique b). À noter que ces résultats ne tiennent pas compte d'exportations éventuelles (I. 15). On considère donc ici que l'ensemble des productions sont disponibles pour répondre à la demande bruxelloise.

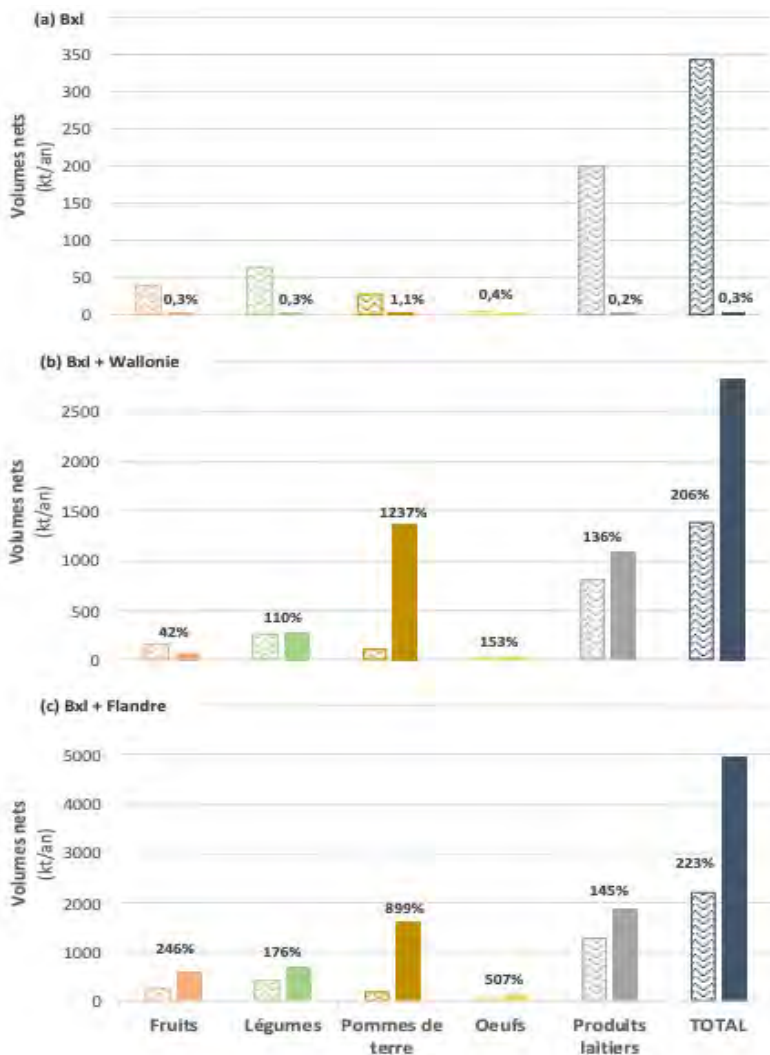


FIGURE 2: Degré d'autonomie alimentaire (pourcentages) de la ville de Bruxelles.

Couverture de la demande volumique (colonnes hachurées) bruxelloise par l'offre (colonnes pleines) urbaine (Bruxelles, figure a) et régional (Wallonie et Flandre : figures b et c) de fruits, légumes, pommes de terre, œufs et produits laitiers en 2018.

NOTE : Les barres hachurées correspondent à la demande ; les barres pleines correspondent à l'offre ; les pourcentages correspondent au Degré d'Autonomie Alimentaire

SOURCE : Riera, A., 2020.

2

... AUTONOMIE DES MODÈLES POUR FAIRE FACE À LA CRISE CLIMATIQUE

L'agriculture conventionnelle peut-elle relever les défis du climat et de la biodiversité ?

Constat

Étant donné les défis annoncés par la crise climatique et constatés sur l'état général de la biodiversité, ni l'agriculture conventionnelle, ni l'agriculture biologique telle que pratiquées actuellement ne seront en mesure de répondre ou de s'adapter aux défis environnementaux, biodiversité, carbone, climat, selon Konrad Schreiber.

Plusieurs voix et acteurs s'accordent pour souligner comme «*essentiel le besoin de développer une autre relation à notre environnement, à la nature et au vivant*» (Schreiber, 2020). Ces nouvelles relations avec l'environnement et les modèles agricoles associés se basent sur le principe de redynamisation des cycles naturels. Cette approche devant mener à une diminution de l'usage d'intrants chimiques et exogènes et dès lors à des répercussions positives sur la santé des agriculteurs et sur la qualité des aliments.

Pour accompagner ces changements, un soutien aux agriculteurs et porteurs de projets est néanmoins nécessaire. Les défis environnementaux et climatiques, intrinsèquement liés, imposent un changement de vision et de perception des pratiques et systèmes durables. En abordant les systèmes agricoles comme des systèmes initialement autosuffisants et circulaires, certaines pratiques, comme les pratiques agro-écologiques, permettent d'encourager les cycles naturels et de restaurer des systèmes vivants et efficaces. Pour Konrad Schreiber, principal intervenant sur ce sujet, les sols sont la pièce maîtresse de nos systèmes agricoles et la restauration de ceux-ci est une étape cruciale pour relancer la circularité des écosystèmes vivants. Il appelle à une restauration et un appui aux principes «Bio-Logiques» du vivant et une sortie des approches extractives et mécaniques de nos sols et de notre environnement en général.

Perspectives

Pour répondre aux défis du climat et de la biodiversité qui sont les résultantes et symptômes de nos choix de société, il faut revoir les modèles et pratiques en place. Par exemple, le rendement encore souvent considéré comme un indicateur essentiel doit pouvoir être remis en question et associé à d'autres critères qui prennent en compte les dimensions climatiques, environnementales et sociales. De la même manière, les bas prix sur le marché ne reflètent pas les coûts sociétaux et environnementaux qu'ils comportent. Sortir de ces paradigmes de haut rendement et prix bas, grâce à la non-prise en compte des

externalités négatives, pourraient permettre une évolution vers des systèmes plus adéquats aux défis à venir.

Envisager comment la Politique agricole commune (PAC) peut soutenir le développement d'une agriculture plus adaptée à ces nouveaux défis fait également partie des priorités actuelles du secteur. Puisqu'actuellement, selon certains intervenants, en subsidiant principalement le rendement, elle néglige les coûts en termes de santé, d'environnement (par exemple : l'épuration des eaux) des systèmes soutenus.

— Point de vue des agriculteurs

La production biologique a déjà permis la mise en place d'un cahier de charges strict avec des règles importantes concernant le bien-être animal. Ce cahier de charges peut évidemment encore être amélioré, mais il représente une avancée importante. De plus en plus d'agriculteurs remettent en question certaines de leurs pratiques, et ont envie de tendre vers un modèle encore plus respectueux que ce que la société demande en général.

Cependant, les temps de changements de pratiques sont des temps longs. Les agriculteurs et éleveurs travaillent sur des cycles de minimum un an, et les transitions d'un modèle agricole à l'autre demande l'apprentissage de nouveaux métiers. Les changements climatiques et conditions de production ont également une influence sur les systèmes et entraînent des besoins d'adaptation qui prennent aussi du temps.

«Je suis passé en bio en 2009, (...). On devait arriver en 2017-2018 à une qualité de vie qui nous permette de pouvoir investir pour alléger notre travail. Ce qui nous a freiné ce sont les sécheresses à répétition. Il nous a fallu quelque temps pour intégrer les sécheresses dans notre système de réflexion et de gestion. Maintenant qu'on a trouvé l'idée d'adaptation il nous faut encore quelques années pour l'appliquer. Notre réactivité, elle est de 6 à 7 ans.» (Marc-André Héning)

On peut donc conclure en réponse à cette deuxième question-mythe que le système conventionnel seul ne pourra pas répondre aux défis climatiques et qu'il s'agit de composer avec d'autres modèles pour s'inscrire dans une dynamique de changements de pratiques. Cependant et par ailleurs, pour accompagner ces changements, qui sont généralement longs en agriculture, il est crucial de développer une politique agricole qui accompagne ces changements de visions et pratiques dans la durée.



3

... AUTONOMIE FINANCIÈRE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

.....

*Les agriculteurs de chez nous vivent-ils
de leur production ?*

Constat

Le constat est partagé par l'ensemble des intervenants : **les agriculteurs ne sont pas suffisamment rémunérés par rapport à leurs heures de travail.**

« Si on se réfère aux standards [de] la majorité des gens à l'heure actuelle, on n'a pas une qualité de vie qui est exceptionnelle, en termes de temps d'heures de travail et de revenus. Par contre si on compare à la moyenne entre temps de travail et revenus en élevage, on est plutôt bien servi. » (MAH, producteur)

La garantie d'un revenu suffisant pour un temps de travail décent représente un idéal peu fréquent sur les exploitations agricoles. Comme abordé au chapitre précédent, l'organisation du système alimentaire complexifie les relations *a priori* directes entre travail et rémunération. Pour Olivier Mevel, le fonctionnement des filières assure un revenu indécent aux agriculteurs pour deux raisons :

- Des structures de marché de type oligopolistiques,
- Une agriculture qui n'est pas assez définie comme un arbitrage très fragile mais nécessaire entre protection de l'environnement, maintien de la productivité agricole et sécurité sanitaire pour les producteurs et les consommateurs.

C'est effectivement, l'ensemble de la structure des chaînes alimentaires qu'il faut appréhender pour comprendre les situations difficiles et relations de pouvoir qui existent entre maillons de la chaîne. Le schéma des chaînes alimentaires en France, partagé par Olivier Mevel, illustre bien les situations de rétrécissement des chaînes alimentaires (au niveau des multinationales et centrales d'achat) entraînant pression et concurrence sur les différents maillons en amont de la chaîne et entre multinationales vis-à-vis du marché des consommateurs. Les distributeurs se sont rassemblés en super-centrales d'achat nationales, voire européennes et pèsent d'autant plus sur l'amont de la chaîne. Cette dynamique intra-chaînes est aggravée par une situation de compétition internationale caractérisée notamment par des inégalités d'exigences de qualité et de fortes différences entre les cadres législatifs et fiscaux.

La distribution de la valeur ajoutée au sein de cette chaîne est soumise à des rapports de force dont le maillon de la production est le grand perdant. Olivier Mevel illustre cela par le passage d'une situation de la « fourche au marché » à la situation inverse du « marché à la fourche » ayant pour conséquence un dé-

placement des rapports de force dans la chaîne et une pression croissante du consommateur sur chaque maillon supérieur jusqu'au producteur.

«Aujourd'hui le monde agricole vit une révolution copernicienne doublée d'une crise de la commercialisation, ce qui est difficile à suivre pour de nombreux agriculteurs. Fut un temps, où c'était la fourche qui commandait. On produisait ce que l'on souhaitait et puis on poussait tout cela vers les marchés. Les structures de marché actuelles, ont inversé la donne. C'est aujourd'hui la fourchette qui commande. L'activité agricole ne tourne actuellement plus autour de la production, mais bien autour de la consommation. C'est la mise en marché finale des produits qui conditionnent l'accès à la valeur» (OM)

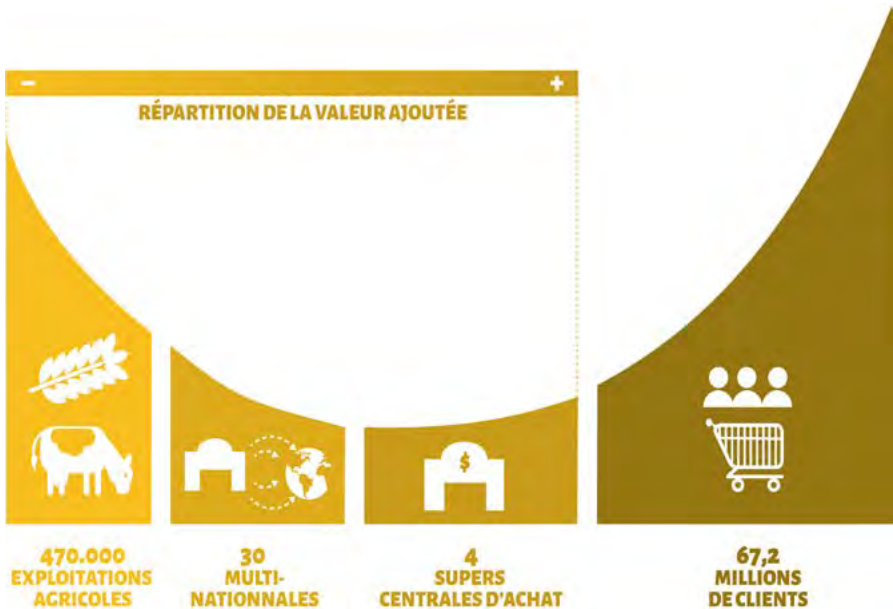


FIGURE 3: Illustration du canal de distribution alimentaire en France en 2020

Pour la France, à nouveau, la distribution de la part de la valeur ajoutée pour 100 euros d'achat de produits alimentaires illustre bien la diminution de la part des produits primaires dans la constitution de la valeur du produit final. Le maximum de création de valeur ajoutée étant localisée en fin de chaîne sans retour vers le maillon de la production.

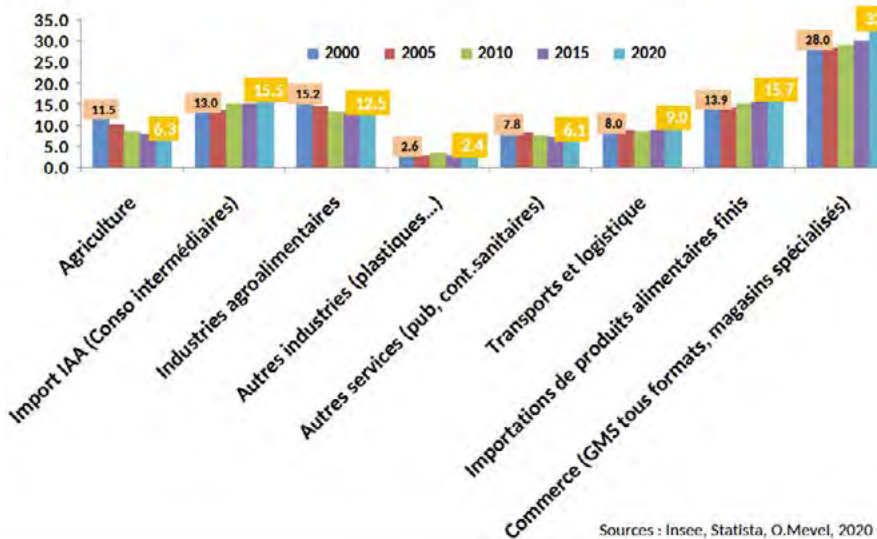


FIGURE 4: Illustration de la répartition des parts de valeur ajoutée pour 100 euros d'achat alimentaires entre 2000 et 2020

SOURCE : Mevel, O., Présentation « Les agriculteurs chez nous vivent-ils de la vente de leur production ? », Université Annuelle IEW, 2020

Face à cette structure commerciale complexe, on trouve des consommateurs dont les attentes et comportements ne sont pas moins complexes. Le maillon de la consommation se compose de différents profils de consommateurs, aux comportements d'achats parfois différents des discours citoyens. De nombreuses études comportementales mettent en évidence que le critère du prix reste souvent le premier critère de choix malgré des projections et discours citoyens qui semblent privilégier d'autres critères plus diversifiés¹⁵. Par ailleurs, on note l'apparition d'un fossé de plus en plus grand entre les pratiques d'achats et modes de consommation que l'on peut qualifier d'extrêmes. On distingue, d'une part des consommateurs très exigeants investissant un budget important dans leur nourriture qu'ils veulent locale et de qualité, et d'autre part des consom-

● ● ● ● ● ● ● ●

¹⁵ L'intention d'achat appelée également la « Willingness to pay » proclamée pour des produits de qualité est plus importante dans des études et sondages que ce qui se déroule dans les faits. Ce comportement schizophrénique s'explique par le

martèlement de décennies de logique de prix bas. Il ne faudrait d'ailleurs pas oublier que « 20% des consommateurs n'ont pas d'autres choix que le prix » (OM).

mateurs achetant au prix minimum des produits de qualité standardisée. Cette binarité de modes de consommation justifie également le besoin d'une garantie de revenus pour les producteurs qui s'orienteraient dans d'autres modes de production, rôle que joue actuellement, même si très maladroitement selon certains, la politique agricole commune.

— Point de vue des agriculteurs

Pour les agriculteurs, la faible reconnaissance du métier, les multiples demandes qui sont formulées et les mécanismes d'aides mis en place par la PAC qui sont déliés de la production et de plus en plus contraignants (les conditionnalités) les mettent dans une situation de précarité grandissante et très fragilisante pour le secteur.

La part de subsides dans les revenus des agriculteurs varie d'une exploitation à l'autre mais cette part représente généralement la majorité¹⁶ des revenus et il est difficile de pouvoir s'en passer.

Les situations de dépendances aux aides et subventions européennes, qu'il s'agisse de la prime à l'hectare ou d'aides à la conversion en bio, sont loin d'être idéales ou confortables pour les agriculteurs. Selon les témoignages enregistrés pour l'UA, les producteurs préféreraient pouvoir s'assurer un revenu décent grâce à la rétribution juste de leur travail et la valorisation de leurs produits sur les marchés plutôt que via des subsides.

Certains s'organisent cependant pour diminuer cette dépendance et évoluer vers des systèmes de rémunération où les aides représentent une moindre part.

« En 2007, quand j'ai repris, les aides représentaient à peu près 40%, la vente directe 20% et les 40% restant, la vente du lait à la laiterie. Maintenant les aides représentent 10%, la vente directe, on est monté à 40% de part de marché, et la laiterie, autour de 50%. Ou l'inverse entre laiterie et vente directe. » (MAH, agriculteur)

La transition vers des systèmes biologiques est une des voies qui semble permettre la valorisation de produits à des prix légèrement plus élevés couvrant ainsi les coûts supplémentaires de production¹⁷ et assurant une marge lors de la vente.



¹⁶ Pour rappel, en 2018, cette part représentait 81% du revenu des exploitations wallonnes.

Perspectives

«Même si les grandes surfaces ne sont pas responsables de tous les maux de l'agriculture, elles y contribuent quand même très largement.»

«La distribution fixe les prix mais ce sont les consommateurs qui tranchent.» (OM)

Malgré la structure dépeinte et les critiques parfois formulées à l'égard du secteur agricole, lorsque l'on pose la question aujourd'hui aux consommateurs : «À qui faites-vous le plus confiance pour garantir la qualité des produits?», la réponse est toujours la même et peut sembler paradoxale : «les agriculteurs». Malgré cette situation particulière de «l'humain qui reste l'unique capital confiance du consommateur», les agriculteurs vivent dans des conditions précaires et souffrent d'une grande vulnérabilité sociale et économique. Ce sentiment de confiance du consommateur pourrait pourtant motiver la défense d'une rétribution juste. À l'avenir, on pourrait encourager ce lien de confiance afin qu'il alimente des demandes et projets de reconstruction de chaînes de valeur plus favorables à l'agriculteur, premier maillon et garant d'une qualité des produits. Même si le qualificatif «local», très populaire, n'apporte en lui-même, aucune garantie quant aux modes de production ou à la juste rétribution des producteurs¹⁸.

Les citoyens, et déjà certains consommateurs, semblent d'ailleurs prêts à accueillir et soutenir des changements. Olivier Mevel qualifie cela d'une «entrée en transition alimentaire des consommateurs» qui demandent de «lever l'anonymat alimentaire» : ils souhaitent connaître ce qu'ils achètent.

Ils sont en demande de modes de production plus *sains*, d'une diminution de l'usage des pesticides, d'une attention au bien-être animal, d'une agriculture rémunératrice pour les agriculteurs et d'une agriculture conservatrice des ressources naturelles et de l'environnement. Cependant pour atteindre ces différents objectifs, la responsabilité ne peut pas être portée par les agriculteurs seuls. «Pour gagner ces batailles il faut expliquer aux consommateurs à quel point elles doivent être partagées.» (OM).



¹⁷ Pour compléter l'information, Caroline Devillers explique également que : «Durant les deux premières années de conversion au cours desquelles les produits ne peuvent pas encore être valorisés sous label bio, des aides européennes sont octroyées aux producteurs.»

¹⁸ <https://www.iew.be/les-produits-locaux-sont-ils-gages-de-durabilite/>

On peut conclure en réponse à cette troisième question-mythe, qu'actuellement, les producteurs wallons ne sont pas justement et suffisamment rémunérés pour leurs activités de production et que des réflexions sur le prix des produits, la distribution de la valeur ajoutée et de la marge entre les acteurs, doivent être menées de concert avec les différents maillons de la chaîne. À défaut de cette réflexion globale, il s'agit toujours la plupart du temps d'aménagements à la marge laissés à la charge et au risque des agriculteurs.

— Point de vue des agriculteurs

En Belgique, selon Caroline Devillers, il y a deux modes principaux de commercialisation pour les agriculteurs : 1) se tourner vers des industries de transformation, 2) Avoir une maîtrise de ses débouchés. En s'investissant dans une démarche de transition vers le bio, certains agriculteurs parviennent à mieux valoriser leurs produits, à mieux comprendre où sont vendus ces derniers et à avoir plus de contacts avec les consommateurs, et plus de satisfaction de leur travail au quotidien.

Les changements de modes de production provoquent chez certains le développement d'une autre relation au travail amenant des bienfaits sur la qualité de vie et la satisfaction du travail réalisé. Il reste encore à pouvoir se rémunérer de manière juste et stable en ayant un meilleur équilibre entre heures travaillées et revenus obtenus.

« Dans certains cas et dans certaines filières, notamment dans les filières d'élevage, notamment en bovin, on peut parler de revenus indécents. » (OM, expert)

« On doit encore travailler pour améliorer notre qualité de vie et améliorer la stabilité financière, mais la fierté c'est de se dire que tous les mois, on arrive à se payer un salaire qui est décent en termes de revenus par mois mais pas en termes d'heures de travail investies qui est lui indécents. » (MAH, agriculteur)

RÉFLEXIONS

« La demande d'une partie des consommateurs évolue vers plus de «vert» et «durable». Mais comment assurer que la marge revienne au producteur et pas une nouvelle fois à la grande distribution, qui s'adapte et répond à cette demande (mais en continuant à faire pression sur les prix agricoles) ? »

Pour Konrad Schreiber (UA), la nourriture (les produits agricoles) en tant que bien fondamental et l'accès à la nourriture à tous devrait être réfléchi différem-

ment et hors d'un marché agressif. Réguler la distribution de la valeur ajoutée tout au long de la chaîne devrait se faire, ne pas laisser la nourriture dans un marché spéculatif et libre, mais cela doit se faire de manière efficace, la loi EGalim en France¹⁹ par exemple n'a pas amené les résultats escomptés.

En sortant de ce système, il peut y avoir une plus grande place donnée à l'appréciation des qualités des produits agricoles devant permettre une sortie des visions binaires bio-non-bio/Pesticides-Non-Pesticides.

Selon Philippe Baret, il est important de rappeler l'influence du politique sur toute la chaîne et la nécessité de ré-équilibrer des comportements qui se sont progressivement adaptés et ont permis à l'aval de capter les marges.

« L'agriculture étant subsidiée, les choix politiques ont une forte influence, non seulement sur le comportement des agriculteurs, mais aussi sur les acteurs des chaînes de transformation qui sont en aval de la production agricole. »

Il y a débat depuis plusieurs années sur la meilleure façon d'intégrer la valeur des services écosystémiques rendus par certains modèles agricoles. La répercussion sur les prix doit, ceci dit, encore être réfléchi : s'agit-il d'augmenter le prix des produits aux externalités négatives importantes ou d'augmenter le prix des produits de qualité. Ce débat ouvre alors la discussion aux enjeux de droit à une alimentation saine et accessible pour tous. En parallèle de la réflexion sur les prix aux consommateurs, il est indispensable de mener un travail critique sur la centralisation des pouvoirs dans les chaînes alimentaires et la nécessaire répartition de la valeur le long des filières si l'on veut assurer des revenus rémunérateurs aux producteurs.

Par rapport aux aides de la PAC, si certains considèrent comme exagérés les montants versés aux producteurs, il est important de se rappeler qu'elle est garante d'une promesse de qualité de notre système alimentaire et que la modification de celle-ci doit, aujourd'hui, être faite très précautionneusement pour ne pas aggraver les situations difficiles de beaucoup d'agriculteurs.

Néanmoins, il est sans doute nécessaire de pousser plus loin cette promesse d'alimentation saine et de se demander quelle est la promesse que nous voulons de la politique agricole commune. Quel est le nouvel horizon vers lequel nous voulons tendre en tant que citoyen et qu'elle nous promet effectivement ou non.



19 Loi issue des Etats Généraux de l'ALIMENTATION pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable (2018)

4

... AUTONOMIE DE L'AGRICULTEUR ET SA LIBERTÉ D'ACTION

*Le choix des modèles agricoles et la
survie des exploitations familiales*

Constat

Pour Marc Dufumier, l'agriculture familiale, ce sont « des fermes, des exploitations agricoles, gérées par des chefs de familles, qui travaillent pour leur propre compte et qui essaient de rémunérer correctement leur travail [...] le critère de rentabilité est le revenu de la force de travail familiale. » Il la définit en opposition à l'agriculture industrielle capitaliste : « c'est une agriculture où ce n'est pas la rémunération du travail qui est cherchée mais bien le taux de profit. Le détenteur de l'exploitation investit de l'argent, du capital avec une seule idée : comparer le taux de profit réalisé en plaçant son argent dans l'agriculture avec le taux obtenu dans une autre activité (casino, autres investissements, etc.) ».

L'agriculture familiale en Wallonie

La Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA) défend largement « l'agriculture familiale wallonne ». Le qualificatif est d'ailleurs presque systématiquement repris dans leur communication. Une définition a été formulée en 2014 lors de l'année internationale de l'Agriculture familiale²⁰.

« Pour nous, une exploitation de type familial se définit comme une structure agricole dans laquelle : le chef d'exploitation et sa famille sont indépendants économiquement, prennent les décisions, contrôlent la gestion, fournissent l'essentiel du travail et du capital. » Nous insistons sur le mot essentiel car il ne signifie pas la majorité mais bien que les fonctions essentielles soient dans les mains de la famille.

L'agriculture familiale est un mode d'organisation du travail, il n'est nullement question de taille d'exploitation, ni de mode de production, ni de mode de commercialisation, ni d'adhésion à un cahier des charges. C'est un mode de fonctionnement de la famille intimement lié au travail, qui amène souvent une forte imbrication entre vie privée et vie professionnelle. Nous insistons également sur le fait que l'exploitation doit être transmissible ! »

Ce terme d'agriculture familiale tel qu'utilisé par Marc Dufumier et la FWA fait donc bien référence à l'organisation du travail et la propriété des capitaux. Ces deux pans de l'activité agricole sont cruciaux et leur combinaison sous-tendent les choix pris par les agriculteurs.



²⁰ Année internationale de l'Agriculture familiale (AIAF 2014) qui s'est transformée en décennie pour l'Agriculture Familiale (AIAF +10).

L'autonomie, la liberté d'action associée, va résulter de la combinaison de ces aspects et peut être plus réduite qu'on se l'imagine. Les freins à la transition vers l'un ou l'autre mode de production agricole se trouvent aussi à ces niveaux-là et non uniquement dans des convictions ou opposition de visions. Il nous semble donc important de questionner l'existence d'une autonomie de choix au niveau d'une exploitation. Les choix d'agrandissements des fermes répondent souvent à des moments de crise et à des difficultés financières, l'injonction à la croissance ayant été longtemps prônée comme le meilleur choix pour une certaine résilience. La réflexion agro-écologique vient remettre en question cet idéal de croissance en remettant au centre l'enjeu d'autonomie et d'usage durable des ressources naturelles que sont la terre et l'eau mais également la main d'œuvre et le travail à la ferme.

Pour Marc Dufumier encore, les perspectives sont plutôt pessimistes pour les exploitations qui ont participé à la course à l'agrandissement hors Europe mais aussi dans les pays de l'Est de l'Europe : *« il n'y a, à coup sûr, aucun avenir aux formes d'agriculture qui se sont livrées à l'industrie pour produire massivement avec des grandes économies d'échelle, pour produire au moindre coût monétaire et conquérir des parts croissantes de marché notamment sur le marché international. Ces formes d'agriculture sont sans avenir parce qu'elles ne peuvent plus guère être compétitives aujourd'hui sur le marché mondial avec de très, très grandes exploitations »*. L'expert illustre ce phénomène avec quatre exemples de filière qui sont toutes confrontées à des déséquilibres de tailles d'exploitation et de coûts de production :

- Le blé ayant un rendement de à 9 tonnes/ha en Europe de l'Ouest sur des surfaces grandes mais limitées avec des coûts de production importants versus le blé bas intrants et faible coût sur d'énormes surfaces à 3,5 tonnes d'Europe de l'Est
- Les betteraves sucrières wallonnes versus la canne à sucre brésilienne cultivée sur des milliers d'ha et profitant de conditions climatiques très favorables
- La poudre de lait issu de l'activité européenne très spécialisée et coûteuse versus celle de Nouvelle-Zélande bénéficiant à nouveau de grands espaces et moindres coûts pour approvisionner la Chine
- Les poulets « bas de gamme » européens versus les poulets d'Amérique du Sud où sont produits le maïs et le soja qui nourrissent les nôtres qui vont ensuite perturber les marchés d'Afrique de l'Ouest.

L'intégralité des explications de ces exemples peut être écoutée ici :
<https://www.youtube.com/watch?v=hxrfNA-mQzQ>

QUELQUES APPROFONDISSEMENTS - LES DÉRIVES DE LA SPÉCIALISATION

Parce qu'elle travaille avec du vivant sous toutes ses formes, l'agriculture ne peut pas être envisagée comme un secteur économique comme un autre (immobilier, commerce, etc.) où le taux de profit est l'unité de comparaison. C'est pourtant de cette manière qu'elle est envisagée lorsqu'elle est hyper spécialisée : « J'investis dans une gamme de matériel. Je l'amortis sur des milliers d'hectares. Je pratique la monoculture. » Dans « cette forme d'agriculture industrielle, l'agro-écosystème est extrêmement simplifié et donc extrêmement fragilisé. » Face, entre autres, aux aléas du dérèglement climatique (sécheresses et distribution chaotique de la pluviométrie, hausse des températures moyennes), en mettant « tous leurs œufs dans le même panier », ces systèmes s'exposent à leur anéantissement total.

La diversification (comme par exemple la multiplication des cultures dans la rotation) en vue de « l'utilisation des ressources naturelles et renouvelables gratuites » comme l'énergie solaire, les organismes du sol, etc. est indispensable pour la résilience de nos systèmes de production agricole.

« C'est précisément cette forme d'agriculture qui s'est livrée à l'industrie qui est totalement opposée à l'utilisation des ressources naturelles et renouvelables gratuites et c'est aussi celle qui est la plus destructrice de l'environnement »
(Marc Dufumier)

Perspectives

Selon Konrad Schreiber par exemple, le questionnement des modèles agricoles avec l'organisation du travail comme point d'entrée et la pérennité de celle-ci nous permet d'envisager les bienfaits socio-économiques des systèmes agro-écologiques. La diminution de l'usage d'intrants chimiques et l'intégration de plusieurs cultures, préconisées dans ces systèmes, ainsi que d'autres nouvelles pratiques, demandent une plus grande force de travail pour suivre, accompagner et renforcer les cycles naturels. À ce titre on peut les qualifier de « systèmes intensifs en travail ». Ils comportent dès lors, en plus de la dimension environnementale, une dimension socio-économique qui peut s'avérer opportune dans des zones touchées par des phénomènes de chômage.

En revenant à la définition large d'un système agro-écologique, cette question d'autonomie est adressée. Le Groupe Interdisciplinaire de Recherche en Agro-écologie (GIRAF) détaille 13 principes dont trois relèvent de la dimension socio-économiques de l'Agro-écologie, parmi lesquels on trouve :

«Favoriser les possibilités de choix d'autonomie par rapport aux marchés globaux par la création d'un environnement favorable aux biens publics et au développement de pratiques et modèles socio-économiques qui renforcent la gouvernance démocratique des systèmes alimentaires, notamment via des systèmes co-gérés par des producteurs et des citoyens-consommateurs et via des systèmes (re)territorialisés à haute intensité en main d'œuvre (Ploeg 2008 ; Wittman, Desmarais et al. 2010).»

Cependant, alors que les systèmes agro-écologiques sont présentés comme un idéal environnemental, social et économique, le taux d'adhésion et de conversion reste limité. Pour lever les possibles freins et verrouillages face à cette transition, il est important de les identifier et de les analyser.

On peut donc conclure en réponse à cette quatrième question-mythe, qu'actuellement, les producteurs wallons ne disposent pas toujours d'une liberté d'action et de choix étant donné des situations économiques et organisationnelles fragilisées par un système et un modèle de croissance non-durable.

Pour le présent et l'avenir de l'agriculture wallonne et dans un cadre légal européen, il est essentiel d'adresser la question de l'autonomie laissée aux agriculteurs par rapport aux multiples contraintes techniques, économiques et financières qui sont imposées ou tenues en solution unique pour affronter les défis à venir. Des démarches de transition sont adoptables quand le pouvoir de décision et les capitaux appartiennent encore à l'agriculteur et que sa position économique lui permet de prendre des choix à risques limités.

— Point de vue des agriculteurs

Placer le débat sur les modèles familiaux, industriels, ou encore chercher constamment à des oppositions de modèles posent problème, stigmatisent des agriculteurs dont les missions sont déjà multiples, et empêchent les acteurs de progresser vers une réponse commune et concertée visant l'intégration de la durabilité dans ses dimensions environnementales, sociales et économiques.

«Aujourd'hui chaque ferme est une entreprise, et la différence par rapport aux entreprises classiques, c'est que l'agriculteur doit prendre en charge tous les rôles» (Caroline Devillers)



5

... DES CONVERGENCES POUR UNE AUTONOMIE/ SOUVERAINETÉ DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES



Constats partagés

«L'agriculture a un problème d'image face à l'environnement, l'image est très mitigée ! Par ailleurs, elle est confrontée à un défi impossible aujourd'hui : il s'agit de produire toujours moins cher et toujours plus propre [mais pour quelle rentabilité ?]» (OM, expert)

«C'est une grosse entreprise l'agriculture, il y a beaucoup d'intervenants : il faut que tout ce petit monde s'organise bien entre eux.», (Marc-André Hénin)

On trouve en Wallonie une agriculture extrêmement diversifiée. Il n'y a pas un modèle unique mais plutôt un continuum de modèles et d'initiatives diverses explorant des modes de productions, des circuits de transformation et de commercialisation pour répondre aux demandes diversifiées du marché et des consommateurs. Cependant cette diversité doit se conformer à un système d'oligopôles où la diversité des modes de production est gardée peu visible, il faut dès lors veiller à une remise en question du système alimentaire, une réflexion sur le partage de risques et prises de responsabilité entre les acteurs de la chaîne et notamment au niveau des consommateurs et des politiques pour encadrer l'aval des chaînes.

Perspectives

Pour accompagner cette réflexion, et soutenir le changement de modèles agricoles et alimentaires, afin de répondre aux défis du climat et de la biodiversité qui sont les résultantes et symptômes de nos choix de société, il faut revoir les modèles et pratiques en place. Par exemple, comme mentionné plus haut, le rendement encore souvent considéré comme un indicateur essentiel doit pouvoir être remis en question et associé à d'autres critères qui prennent en compte les dimensions climatiques, environnementales et sociales. De la même manière, les bas prix sur le marché ne reflètent pas les coûts sociétaux et environnementaux qu'ils comportent. Sortir de ces paradigmes de haut rendement et prix bas, grâce à la non-prise en compte des externalités négatives, pourraient permettre une évolution vers des systèmes plus adéquats aux défis à venir.

— Point de vue des agriculteurs

Une des pistes identifiées est la réalisation d'un travail d'identification de nouveaux indicateurs spécifiques établis par les acteurs des filières autour des aspects qu'ils veulent défendre et/ou mettre en place (rémunération éthique, respect de l'environnement et du bien-être animal, qualité de vie du producteur.

trice). Ces nouveaux indicateurs devant fournir une communication plus riche et transversale sur l'ensemble de la filière qui encadre le produit.

Il permettrait également de passer d'un système d'obligation de moyens (normes, cahiers des charges) à une obligation de résultats (KS)

« C'est la mesure des résultats qui doit primer sur un cahier de charge qui est abscons. »



6

... LA PROMESSE DE LA PAC

*La PAC permet-elle aux agriculteurs
de vivre de leur métier ?*

Au travers des échanges suscités par notre Université Annuelle, un cinquième mythe déconstruit aurait pu être : la Politique Agricole Commune permet aux agriculteurs de vivre de leur métier. Si ce n'est pas le cas, ne fût-ce que par le budget européen de 380 milliards d'euros qu'elle brasse, elle reste un potentiel levier de changement indéniable !

«L'agriculture étant subsidiée, les choix politiques ont une forte influence, non seulement sur le comportement des agriculteurs, mais aussi sur les acteurs des chaînes de transformation qui sont en aval de la production agricole.» PhB,

La politique agricole commune a été mentionnée à l'unanimité par les experts et également dans certaines interventions des participants comme un outil indéniable pour influencer sur les questions que posaient l'UA : les modèles agricoles, l'autonomie alimentaire, la distribution de la richesse au long de la chaîne de valeur et dans une certaine mesure nos systèmes alimentaires.

Pour Oliver Mevel, elle n'est pas une contrainte. Elle permet notamment de garantir la sécurité sanitaire des aliments (mais aussi nutritionnelle et organoleptique). Et selon lui «la modifier à marche forcée aux risques de voir des agriculteurs se détourner de leur métier» pourrait même mettre à mal la sécurité alimentaire que la PAC garantit aujourd'hui.

Autour de la table, les avis et positions sont différents sur les bienfaits et enjeux de la PAC. Les échanges se clôturent sur deux questions que nous gardons pour la suite de nos activités :

- Q1 : «Quelle est la promesse de la PAC ? Qu'est-ce qu'on se/nous donne comme horizon ?»
- Q2 : «Peut-on encore rester longtemps sur une trajectoire contre-nature : la trajectoire qu'a pris notre agriculture : elle est tout de même contre-nature dans le sens où elle va à l'encontre de notre équilibre avec le monde naturel et contre la nature de notre agriculture européenne ?»



... **EN PLUS**



En juin 2018, lors de la sortie de la proposition de la future PAC (2023-2027) par la Commission Européenne, en vertu de l'article 94 qui préconise que les parties environnementales soient consultées, IEW a initié une coalition qui se consolidera plus tard sous la bannière d'imPAACTe « pour une politique agricole et alimentaire de la transition écologique ». Les membres d'imPAACTe – WWF-Belgique, Natagora, Greenpeace et Nature & Progrès – ont en effet été associés aux réunions de concertations animées par le SPW-ARNE²¹ autour de la construction du Plan Stratégique PAC pour la Wallonie.

Disposant de ressources limitées, la coalition s'est essentiellement concentrée sur les mesures relatives à l'architecture verte²² de la PAC. Un manifeste²³ reprend les principales revendications qui ont été portées par la coalition.

D'autres analyses sont disponibles sur le site d'imPAACTe²⁴.

Quand à la question de la promesse de la PAC sur laquelle se clôturait l'Université Annuelle, cette carte blanche apporte un élément de réponse :

« PAC : Les mauvaises règles du jeu

J'ai commencé à écrire ce texte, il y a quelques mois déjà... Je le termine en convalescence covid ; en retrait du bras de fer qui se joue actuellement dans les rues de Namur, un peu dans les médias, beaucoup sur les réseaux sociaux et au Gouvernement wallon, paraît-il...

Le partage d'une déception en tant que partie prenante, citoyenne et épouse d'agriculteur...

Je me souviens très bien de cette sensation de juin 2020 lorsque je me suis assise à **la table des parties prenantes** dans cette grande salle de la Direction Générale du SPW. Dans une fenêtre présidentielle entre deux vagues Covid, nous étions plus d'une vingtaine : des syndicats agricoles et unions professionnelles, des organisations environnementales et de la société civile, des représentants



²¹ Service Public de Wallonie – Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement

²² Ensemble de mesures du 1er et du 2ème pilier de la PAC (conditionnalité, écorégimes, MAEC, etc.) relatives à l'objectif « d'utilisation durables des ressources naturelles ».

²³ <https://impaacte.be/wp-content/uploads/2021/03/Manifeste-IMPAACTE-Mars-2021.pdf>

²⁴ <https://impaacte.be/nos-positions/>

des ministres (agriculture et environnement) et des experts de l'administration, responsables de l'animation du processus de la construction du premier Plan Stratégique (PS) pour la programmation de la Politique Agricole Commune (PAC) de 2023 à 2027²⁵.

Je connaissais pas mal de monde autour de la table notamment parmi les représentants du monde agricole. C'était par contre, la première fois que je voyais en chair et en os mes partenaires de coalition avec qui je travaillais à distance depuis quelques semaines ! L'alliance imPAACTe²⁶ composé de WWF, Natagora, Greenpeace et Nature & Progrès a été initiée par IEW en juin 2018 lors de la sortie de la proposition de règlement de la Commission pour la PAC 2021-2027.

Légèrement impressionnée par mon changement de posture, de chercheuse à « partie prenante », c'est avec confiance et optimisme que j'abordais ces premières réunions. Après une phase d'observation, je me suis alors lancée pour une proposition qui m'apparaissait couler de source et que je n'avais pas encore entendue. Cette proposition était de **tirer profit du nouveau cadre ambitieux pour l'environnement** que proposait l'Europe à la fois dans le règlement PAC mais aussi dans son Green Deal²⁷ **pour mettre en place des filières où les « efforts » des fermes pour « la nature » soient récompensés par une rémunération juste.**

Faire en sorte que les agriculteurs puissent vivre de leur métier et non pas de subsides artificiels qui les maintiennent la tête hors de l'eau. Un vaste chantier certes, mais **un changement de cap qui pouvait être initié en douceur dès 2023.**

Etrangement, cette « idée » n'a reçu aucun écho dans la salle. J'ai alors persisté en dehors des réunions officielles en rencontrant des acteurs du monde agricole qui me semblait logiquement partager cette vision. J'ai vite compris qu'**il ne s'agissait pas de discuter de vision dans ces débats PAC.** Il y a un décalage énorme entre les slogans que l'on peut entendre publiquement et les discussions réelles éminemment techniques qui ont duré pas loin de 150 heures entre juin 2020 et mai 2021.



²⁵ La programmation était initialement prévue pour 7 ans à partir de 2021 mais le processus a pris du retard e.a en raison de la pandémie covid. 2021 et 2022 sont donc deux années de transition dans la droite ligne de la PAC 2014-2020.

²⁶ <https://impaacte.be/nos-positions/>

²⁷ Avec les stratégies de la Fourche à la Fourchette et Biodiversité

Je n'avais donc pas les bonnes règles du jeu. Car, le jeu des négociations PAC consiste en fait à ce que chaque partie prenante défende les « intérêts » et maintienne certains acquis de ceux qu'ils représentent. On parle d'ailleurs de « gagnants » et de « perdants » dans les simulations qui nous sont présentées. Il ne faut donc pas que ceux que l'on représente se retrouvent du mauvais côté.

J'ai malgré tout joué le jeu. Pour comprendre, apprendre et parfois même me prendre au jeu notamment **en entendant comment les mesures de soutien à l'agriculture biologique étaient menacées.**

Mais ce jeu-là ne m'a vraiment pas enthousiasmée. J'y ai découvert une machinerie complexe presque impossible à faire bouger en l'état. Tout changement impliquant généralement une nouvelle couche administrative qui doit être contrôlable. Au fil des décennies, la PAC a tenté de s'adapter et de répondre aux nouveaux enjeux environnementaux. À l'objectif initial d'assurer la sécurité alimentaire de la population européenne sont venus s'ajouter des mécanismes pour pallier la destruction des ressources naturelles. C'est à partir de là que la machine a accumulé des couches de normes aberrantes, tel des emplâtres sur une jambe de bois ; des mesures qui contraignent de plus en plus les agriculteurs et dont les résultats pour la nature sont inconsistants.

Pourtant, j'ai eu l'occasion de découvrir qu'**il existe bien des outils dans cette PAC pour orienter nos systèmes agricoles et alimentaires dans une voie économique vertueuse pour les agriculteurs, la nature et la santé des citoyens par une alimentation composée de produits sains et de qualité issus de notre terroir.** Il aurait certainement fallu beaucoup d'heures de discussion et de réflexion pour changer « le cœur du réacteur » pour reprendre les propos de Benoît Biteau, député européen. Mais quand je vois toute l'énergie dépensée par une vingtaine de personnes pour venir pendant autant d'heures à des réunions répéter inlassablement leurs positions et, sur le côté, passer au moins autant d'heures à simuler qui va gagner ou perdre en fonction du scénario, je suis convaincue qu'avec les milliards de la PAC et un objectif commun avoué et assumé, nous aurions pu arriver à autre chose ; une évolution réelle qui rendait le changement possible pour ceux qui le souhaitent...

Dans ce jeu, on m'a aussi fait endosser le rôle de « l'environnementaliste », celle qui ne défend pas des humains qui travaillent, mais les intérêts de la nature. Inhumaine donc... C'est sans doute cela qui est le plus dur à porter étant sincè-

rement animée par la volonté de soutenir le plus beau métier du monde, les hommes et les femmes qui le perpétuent ; pour qu'il ne soit pas juste le plus dur et le plus injuste des métiers dont plus personne ne voudra d'ici quelques années.

Ce qui compte aujourd'hui, MAINTENANT, mesdames et messieurs les ministres, c'est de faire en sorte de **soutenir les agriculteurs qui pourront assurer la disponibilité d'une alimentation qui contribue à notre bonne santé tout en respectant l'environnement. Pour qu'ils soient toujours là dans 7 ans.** Pour que l'on puisse, cette fois, jouer avec les bonnes règles du jeu...»

Bien que tout le plan stratégique wallon ne soit pas encore ficelé, la promesse est plutôt décevante. Il est donc nécessaire de penser dès aujourd'hui à la prochaine PAC ou à la sortie progressive de celle-ci (Pe'er, 2021).



... BIBLIOGRAPHIE

ANTIER C., PETEL T. ET BARET P.V.

État des lieux et scénarios à horizon 2050 de la filière des céréales en Région wallonne. 2019.

BAUDELLOT A. ET GALLET A.

Biowallonie, Les chiffres du bio 2020²⁸. 23 août 2021 (2^{ème} version).

ENTHOVEN L., VAN DEN BROECK G.

Local food systems : Reviewing two decades of research, Agricultural Systems 193, 2021. (<https://doi.org/10.1016/j.agsy.2021.103226>)

MULLER, A., SCHADER, C., EL-HAGE SCIALABBA,

N. et al. Strategies for feeding the world more sustainably with organic agriculture. Nat Commun 8, 1290 (2017)

PEYER G.,

«(How) can the CAP become a transformative tool toward sustainability and resilience ?» conférence (Re-)territorializing agriculture : Between the promotion of local products and trade in Europe, UCL, 28 juin 2021

RIERA A., ANTIER C., BARET P.

2020. Vers un approvisionnement alimentaire durable de la ville de Bruxelles : Possibilités dans et autour du contexte urbain. Sytra - UCLouvain²⁹.

STATBEL, 2020, <https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/exploitations-agricoles-et-horticoles>



²⁸ https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2021/09/Biowallonie_ChiffresBio-2020-V2.pdf

²⁹ <https://sytra.be/fr/publication/nourrir-bruxelles/>

Les auteures et IEW remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué sous quelque forme que ce soit à la bonne réalisation de l'Université Annuelle et du présent dossier, et en particulier :
les experts, soit **Philippe Baret, Marc Dufumier, Olivier Mevel et Konrad Schreiber**
et les agriculteur-trice-s, soit **Caroline Devillers et Marc-André Henin.**